

ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

RECOMMANDATION ISO R 10

RACCORD SUR AÉRONEFS POUR
AIR CONDITIONNÉ AU SOL

1^{ère} EDITION
Novembre 1955

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

HISTORIQUE

Dans le but de faciliter le service des avions sur le plan international, la question des dimensions d'encombrement des raccords pour air conditionné au sol a été examinée par l'Organisation Internationale de Normalisation, au sein de son Comité Technique ISO /TC 20 - Aéronautique, dont le Secrétariat est assumé par la British Standards Institution.

Au cours de sa première réunion, tenue à Londres du 19 au 21 novembre 1951, le Comité Technique adopta les propositions que le Royaume-Uni avait présentées pour un tel raccord. A cette réunion participaient les Comités Membres suivants:

France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.

Les Comités Membres des Etats-Unis et de la Yougoslavie, ainsi que l'Association du Transport Aérien International (IATA) et l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), étaient représentés à cette réunion par des observateurs.

Le Projet de Recommandation ISO proposé par le Comité Technique ISO /TC 20 fut soumis le 17 juin 1953 à tous les Comités Membres de l'ISO.

Tenant compte des observations reçues, ce Projet subit quelques amendements de détail et de présentation et un texte révisé fut distribué à tous les Comités Membres le 2 novembre 1954, avec le rapport final du Secrétariat.

Ce Projet de Recommandation ISO fut approuvé par les Comités Membres suivants, au nombre de 21 sur un total de 34:

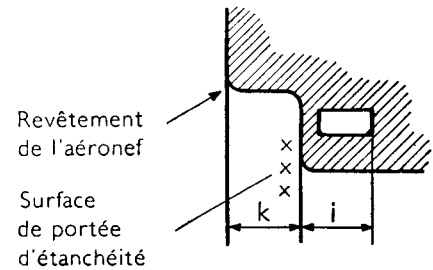
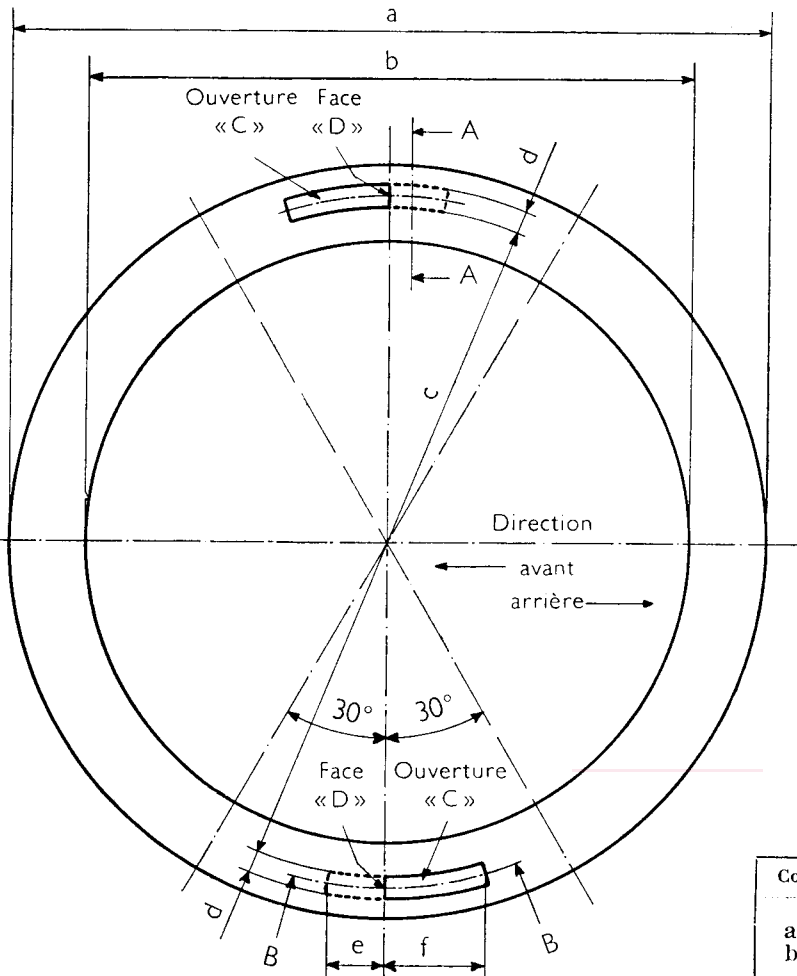
Belgique	Inde	Pays-Bas
Brésil	Irlande	Royaume-Uni
Danemark	Italie	Suède
Espagne	Japon	Suisse
Finlande	Mexique	Union Sud-Africaine
France	Nouvelle-Zélande	U.S.A.
Hongrie	Pakistan	Yougoslavie

Ce Projet fut également approuvé par l'IATA.

En décembre 1954, le Conseil de l'ISO décida, par correspondance, d'approuver ce Projet de Recommandation ISO comme RECOMMANDATION ISO.

RACCORD SUR AÉRONEFS POUR AIR CONDITIONNÉ AU SOL

Les caractéristiques dimensionnelles fondamentales indiquées ci-dessous s'appliquent aux raccords d'entrée destinés à être branchés, lorsque l'aéronef demande à être ravitaillé en air conditionné au sol, à la tuyauterie flexible au sol ou à un adaptateur.

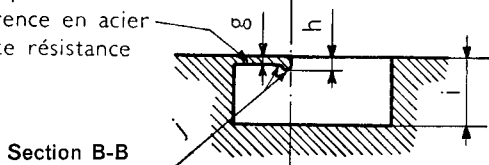


Section A-A

L'élément de terre ne doit pas faire saillie au-delà du plan de la surface de portée, sauf à travers les ouvertures « C ».

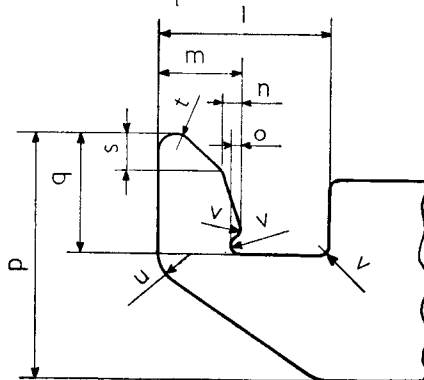
La bayonnette vient porter contre les faces « D » qui, diamétralement opposées, peuvent être situées à l'intérieur d'un secteur formant un angle de 30° de part et d'autre de l'axe transversal.

Cette partie de préférence en acier à haute résistance



Section B-B

Détail de l'ergot proposé pour le raccord de la tuyauterie flexible au sol (à titre d'information seulement)



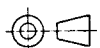
Cote	Inches	Millimètres
a ¹⁾	10,0 min.	254 min.
b ²⁾	8,020 max. 7,980 min.	203,5 max. 202,5 min.
c ³⁾	8,95 max. 8,92 min.	227,3 max. 226,6 min.
d	0,25 min.	6,35 min.
e	0,64 min.	16,25 min.
f	1,25 min.	31,75 min.
g	0,13 max. 0,12 min.	3,3 max. 3,0 min.
h	0,170	4,3
i	0,740 min.	18,8 min.
j ⁴⁾	0,045	1,1
k	1,0 max.	25,4 max.
l	0,900	22,86
m	0,437	11
n	0,094	2,4
o	0,047	1,2
p	1,300	33
q	0,625 \pm $\frac{0}{-0,010}$	15,876 \pm $\frac{0}{-0,254}$
s	0,200	5
t ⁴⁾	0,094	2,4
u ⁴⁾	0,187	4,8
v ⁴⁾	0,047	1,2

¹⁾ Diamètre minimum du dégagement pour l'élément au sol.

²⁾ Orifice.

³⁾ Diamètre de la face intérieure des encoches.

⁴⁾ Rayon.



(Système de projection A)